



TRIAL CLUB du BAN de la ROCHE

Correspondance : HOLFERT Dominique 9 Rue des Serruriers F 67150 ERSTEIN Tel 06 25 34 50 74

trialclub.bandelaroch@gmail.com

BELLEFOSSE TRIAL CLASSIC 14 juin 2014 et 15 juin 2014

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Merci d'écrire lisiblement en Majuscules

PILOTE et MOTO

NOM :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	
Ville :	Pays :
Date de naissance :	Nationalité :
Tél Fixe :	Tél Portable :
@mail :	

Club	Licence	Permis de Conduire	Moto
Club :	Type :	Catégorie :	Marque :
Ligue :	N° :	N° :	Année :
			Cylindrée :
			Immat. :
			Assurance :
			N° contrat :

Catégorie

Entourer la case correspondante

Ancienne Pré 65	Ancienne Twinshock	Ancienne Monoshock	Moderne (sans classement)	Tracé
-	Inter	Inter	S3 plus	Rouge
Expert	National	National	S3	Bleu
Master	Criterium	Criterium	S4 Plus	Vert
Gentleman	Randonneur	Randonneur	S4	Jaune

EUROCUP	AFATA	CHETRA
---------	-------	--------

SAMEDI 14 juin 2 ou 3 tours de 10 zones Selon catégorie	Repas Samedi soir	DIMANCHE 15 juin 2 ou 3 tours de 10 zones selon catégorie
--	--------------------------	--

demande à s'engager dans l'épreuve ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance du règlement particulier, s'engage à respecter les directives des organisateurs et des officiels et verse à cet effet les droits d'engagements de:

- **60€** pour 2 Jours y compris le repas du samedi soir
- **50€** pour 2 jours sans le repas
- **25€** pour 1 Jour

Les engagements devront parvenir au Trial Club du Ban de la Roche avant le 1^{er} juin 2014

Supplément de 5 euros pour inscriptions après cette date.

Fait à Le/...../2014

Signature



TRIAL CLUB du BAN de la ROCHE

Correspondance : HOLFERT Dominique 9 Rue des Serruriers F 67150 ERSTEIN Tel 06 25 34 50 74

trialclub.bandelaroche@gmail.com

BELLEFOSSE TRIAL CLASSIC 2014

Le trial se déroule dans le petit village de Bellefosse qui est situé sur un flanc de colline. Le parc coureur face au départ ne permettant pas de stationner tous les véhicules en particuliers les camping-cars, nous avons donc prévus d'autres espaces de stationnement à proximité du village. Pour nous permettre d'évaluer les besoins permettant de stationner ces véhicules, nous vous remercions de compléter le formulaire ci-dessous.

EMPLACEMENT CAMPING CAR / FOURGON / VOITURE / TENTE

Date d'arrivée prévue:

Camping-car ou Mobilhome	Oui	Non	Avec remorque	Oui	Non
Fourgon	Oui	Non	Avec remorque	Oui	Non
Voiture	Oui	Non	Avec remorque	Oui	Non
Tente	Oui	Non			

Emplacement partagé avec :

Nom des pilotes :

RESERVATION REPAS ACCOMPAGNATEUR SAMEDI SOIR 14 juin 2014 20h

NOM :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	
Ville :	Pays :
Tél Fixe :	Tél Portable :
@mail :	

Entrée - plat - dessert (hors boisson)

Prix 15 Euros x Nombre de personnes =

Merci de joindre ce formulaire avec votre bulletin d'engagement.



TRIAL CLUB du BAN de la ROCHE

Correspondance : HOLFERT Dominique 9 Rue des Serruriers F 67150 ERSTEIN Tel 06 25 34 50 74
trialclub.bandelaroch@gmail.com

Règlement particulier du BELLEFOSSE TRIAL CLASSIC 2014 Trial pour Motos anciennes Championnats EUROcup, AFATA et CHETA Epreuve ouverte aux Motos modernes dans la limite des places disponibles

Article 1 Date :

Samedi 14 juin 2014 et Dimanche 15 juin 2014.

Article 2 Lieu :

67130 BELLEFOSSE, Alsace, Haute vallée de la Bruche.

Article 3 Nature de l'épreuve :

**Trial sur 2 Jours, Compétition sur 10 zones par tour le samedi et sur 10 zones par tour le dimanche.
Repas chaud le samedi soir servi dans la salle des fêtes de BELLEFOSSE.
Buvette et restauration sur place samedi et dimanche.**

Article 4 Nombre concurrents :

120 Pilotes maxi.

Article 5 Catégories :

Motos Pré 65 : Expert, Master, Gentleman.

Motos Twinshock : Inter, National, Criterium, Randonneur.

Motos Monoshock* : Inter, National, Criterium, Randonneur.

***Nota catégorie Monoshock : motos de trial à suspension mono amortisseur avec moteur à refroidissement par air. Les freins à disque sont acceptés.**

Motos modernes : S3 plus, S3, S4 plus, S4 (pas de classement)

Article 6 Motocycles :

Les motos devront être conformes au code de la route, l'éclairage devra être en bon état et l'immatriculation du véhicule devra être matérialisée de manière indélébile.

Article 7 Engagements :

Les droits d'engagement sont fixés à :

- **60€** pour les 2 jours y compris repas du samedi soir.
- **50€** pour les 2 jours sans repas.
- **25€** pour 1 seule journée.
- **15€** pour repas seul du samedi soir/personne.

Ouverture des engagements : **1^{er} février 2014.**

Clôture des engagements : **1^{er} Juin 2014.**

Pour d'évidentes raisons d'organisation, les engagements devront parvenir au Trial Club du Ban de la Roche avant la clôture. Les engagements pris sur place seront majorés de 5€.

Article 8 Accueil administratif : Salle des fêtes de BELLEFOSSE

Samedi 14 juin : **de 8h à 9h30.**

Dimanche 15 juin : **de 8h à 9h30.**

Les pilotes devront présenter leur **licence UFOLEP** en cours de validité, **leur permis de conduire, la carte grise et l'attestation d'assurance du véhicule.**

Article 9 Contrôle technique :

Chaque pilote présentera sa moto au contrôle technique, les éléments de sécurité seront vérifiés ainsi que l'équipement du pilote.

Afin de respecter la tranquillité des habitants du village de BELLEFOSSE et les autres pratiquants du site, **les motos devront être conformes en matière de bruit. Il en est de même en ce qui concerne l'émission de fumée d'huile.**

Toute moto jugée trop bruyante ou trop polluante par le directeur de course ne sera pas admise au départ.

Article 10 Parc coureur :

Un **parc coureur sera aménagé sur le terrain de football** face au départ.

La place étant limitée, plusieurs aires de **stationnement supplémentaires seront aménagées.**

Les pilotes veilleront à ne pas gêner la circulation en particulier celles des engins de secours.

L'usage du tapis environnemental est obligatoire pour le ravitaillement. Le tapis sera emporté par le pilote à la fin de l'épreuve.

Article 11 Départ :

1^{er} départ Samedi 14 juin : 9h30

1^{er} départ Dimanche 15 juin : 9h30

1 pilote par minute

Article 12 Itinéraire :

Samedi 14 juin : **Parcours de 10km par tour avec 10 zones, 2 à 3 selon catégorie tours, 4 tracés différents.**

Temps impartis 5H30.

Dimanche 15 juin : **Parcours de 15km par tour avec 10 zones, 2 ou 3 tours selon catégorie, 4 tracés différents.**

Temps impartis 6h.

Les pilotes s'engagent à ne pas revenir circuler à moto sur ce circuit après l'épreuve. L'avenir de notre épreuve en dépend.

Article 13 Signalisation :

Compte tenu que le trial se déroule sur des chemins ouverts à la circulation, **les pilotes devront respecter les règles du code de la route et la signalisation.**

Le parcours sera fléché à l'aide de rubalise et de flèches.

Les parcours du samedi et du dimanche emprunteront des chemins d'exploitation et des sentiers et traverseront la D657, la traversée sera sécurisée par des barrières et 2 commissaires.

Les pilotes sont appelés à la prudence, l'usage du parcours en sens inverse étant très dangereux, il donc interdit.

Article 14 Pénalisations :

Réussite 0 point

1 pied 1 point

2 Pieds 2 points

3 pieds et plus 3 points

Echec 5 points

Article 15 Carton de pointage :

Les points de pénalités seront notés sur un carton de pointage.

Article 16 Fermeture des zones :

Le circuit sera fermé le samedi à partir de 17h et le dimanche à partir de 17h.

Article 17 Réclamations :

Les réclamations pourront être déposées auprès du **directeur de course dans les 30 minutes suivant l'affichage des classements.**

Article 18 Classement :

Un classement du trial sera établi par catégorie, les ex-aequo seront départagés par le plus grand nombre de 0, de 1, etc.

Article 19 Remise des prix :

La remise des prix au lieu dans la **salle des fêtes de BELLEFOSSE, le dimanche 15 juin à partir de 17h**

Article 20 Assurance :

Le Trial Club du Ban de la Roche a souscrit une assurance.

Article 21 Officiels :

Président TCBR : **Mr Dominique HOLFERT** Licence **67218352**

Directeur de course : **Mr Pascal HERBRECHT** Licence **67220657**

Commissaire sportif : **Mr Edy ADAM** Licence **67221753**

Article 22 Droits à l'image :

Le pilote renonce à ses droits à l'image et autorise la diffusion de clichés réalisés sur l'épreuve.